



38^e FOULÉES LAMBERSARTOISES

1^{SCOLAIRES}km | 2024m | 5km | 10km label régional
course classante
qualifiante

Challenge Gérard-TANCRE

DIMANCHE 22 SEPTEMBRE 2024

MAIRIE DE LAMBERSART

03 20 08 44 44 - lambersart.fr -  [villelambersart](https://www.facebook.com/villelambersart)

NOS SOUTIENS, PARTENAIRES SUR NOTRE SITE POUR PLUS D'INFORMATIONS



ORGANISATEURS

La Ville, et Lambersart Athlétisme.



Épreuves disputées et âges des participants



Les épreuves sont ouvertes à toutes les personnes remplissant les conditions suivantes :

10km : nées en 2009 et avant

5km : nées en 2011 et avant

Challenge 2024m : nées en 2013 et avant, et collèves de Lambersart

Challenge 1km "Gérard-TANCRE" : ouvert aux enfants de niveaux CE et CM de Lambersart

DÉPARTS

course 5 km : **9h15**

course 10 km : **10h00**

Challenge 2024m **11h15**

course Gérard-TANCRE 1 km :
11h30 (CM) et 11h35 (CE)

8€

10€ pour les coureurs non licenciés

8€ pour les coureurs licenciés FFA

4€ Gratuit pour les collégiens lambersartois.

GRATUIT

TARIFS

* Attention, en respect de la réglementation fédérale, seuls les collégiens nés en 2013 et avant pourront apparaître sur le classement officiel de la FFA et bénéficier du chronométrage officiel.

1€ reversé au téléthon par participant payant



Tous les **départs** auront lieu avenue du Colysée.

Toutes les **arrivées** seront jugées sur la piste d'athlétisme du stade Guy Lefort.
Pas de classement sans dossard.

Remise des dossards



Rendez-vous à la salle Sainte Cécile, avenue Debuire du Buc, **samedi 21 septembre 2024 de 10h à 17h** et dimanche au stade Guy Lefort jusqu'à une demi-heure avant la course.

Pour le challenge "Gérard-TANCRE" et collèves, les dossards seront à retirer **UNIQUEMENT le samedi**. Le dossard devra être porté devant et non dans le dos.
Vente de t-shirts sur place 2€ (paiement en espèces ou par chèque).

Votre inscription en ligne c'est simple et rapide



Les parcours sont en ligne.

Inscrivez-vous sur le site lambersart.fr/foulees-lambersartois **avant jeudi 19 septembre minuit** et suivez les instructions.

Un modèle de certificat médical (uniquement pour les mineurs sans questionnaire médical) préalable à la pratique du sport en compétition, le règlement et les parcours sont téléchargeables sur le même site : lambersart.fr/foulees-lambersartois

Si vous êtes coureur licencié FFA : (Athlé Compétition, Entreprise, Running ou Pass' J'aime Courir complété par le médecin) :

> Vous inscrivez impérativement votre numéro de licence 2024/2025 lors de votre inscription..

> Vous donnez **une copie de votre licence au moment du retrait du dossard.**

Si vous êtes coureur non licencié :

> Pour les majeurs, vous joignez l'attestation électronique de réalisation du Parcours de Prévention Santé FFA (PPS accessible sur la plateforme <https://pps.athle.fr>) au moment de votre inscription (attention l'attestation n'est valable que 3 mois).

> Pour les mineurs, le sportif et les personnes exerçant l'autorité parentale renseignent conjointement le questionnaire relatif à son état de santé et attestent avoir répondu par la négative à chacune des rubriques. À défaut, vous joignez un certificat médical de moins de 6 mois faisant apparaître par, tous moyens, la non contre indication à la pratique du sport en compétition, ou de la course à pieds en compétition ou de l'athlétisme en compétition

> Les licences autres que FFAthlétisme ne sont pas acceptées.

Assistance numérique aux inscriptions :

> Afin de vous aider dans les démarches, vous pouvez contacter le service aps@ville-lambersart.fr pour obtenir un rendez-vous.

LES INSCRIPTIONS SE FONT UNIQUEMENT EN LIGNE : lambersart.fr/foulees-lambersartois. AUCUN DOSSIER INCOMPLET (LITIGE) NE SERA TRAITÉ LE JOUR DE LA COURSE. LA PRÉSENTATION DU PPS SUR TÉLÉPHONE OU TABLETTE NE SERA PAS ACCEPTÉE.



Notre partenaire Lille Running Team propose à nouveau en 2024 des sessions hebdomadaires d'entraînement tous les samedis à partir de début juin. Renseignements sur leur site <https://lillerunningteam.com>



«Nouveauté 2024, l'association Run'in Club proposera cette année des meneurs d'allure sur 40, 45, 50, 55 et 60 minutes sur le 10 kilomètres.»



ASSURANCES

Responsabilité civile : Les organisateurs sont couverts par une police Contrat Collectif.

Individuelle accident : Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de vérifier qu'ils sont personnellement assurés.

Points techniques organisation

- > Les postes de ravitaillement, au 5^e km et à l'arrivée, sont assurés par les Scouts de France et des jeunes bénévoles.
 - > Un service de police assurera l'encadrement de la manifestation.
 - > Le service médical sera assuré par des médecins motorisés par ADENORD et un poste de secours à l'arrivée.
 - > Meneurs d'allures (40, 45, 50, 55, 60 minutes) sur le 10 km assurés par Run'in Club
- Nous remercions tous les bénévoles qui permettent l'organisation de ces épreuves.**
- > Stationnement difficile aux alentours du stade Guy-Lefort et autour du tracé des 5 et 10 km (avenues Hippodrome, Groulois, Colysée, Watteau, Peslin, Soubise, Delécaux, Jean Rousseau, Allée de la Boisière interdites au stationnement et/ou à la circulation) . Stations de métro à proximité (Canteleu et Bois blancs).
 - > Pour éviter de nuire à la sécurité des coureurs, l'accompagnement en bicyclette ou tout autre moyen de transport, ou d'un animal est strictement interdit.
 - > Vous trouverez sur site des vestiaires, des douches, une consigne et une zone d'échauffement au niveau du terrain de hockey juste à côté. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol.
 - > Les parcours sont en ligne sur le site de la ville : lambersart.fr/foulees-lambersartois

> Annulation/neutralisation : En cas de requête administrative ou de force majeure, l'organisation se réserve le droit de neutraliser la course ou de l'annuler sans aucune contre-partie pour les participants.
En cas de neutralisation, les participants devront se conformer strictement aux directives qui seront transmises par les membres de l'organisation.

Récompenses et prix

Podiums organisés sur le stade pour les 3 premiers femmes et homme sur 10km, 5km et (nouveau) 2024m : classement SCRATCH.
Des récompenses seront attribuées aux 3 premiers arrivants de chaque catégorie.
Ces dernières devront être retirées sur place dès affichage des résultats.

CLASSEMENTS

Les résultats des courses (hors Challenge Gérard-TANCRE) seront affichés sur place à la fin de chaque course.

Tout litige ou réclamation sera reçu par l'officiel dans un délai de 30 minutes après l'affichage de ceux-ci.

Ces résultats, hormis challenge Gérard-TANCRE et Collèves, seront disponibles sur les réseaux et le site de la Ville de LAMBERSART, dès le dimanche après-midi.

Chaque école et collège recevra les résultats du challenge du nombre au cours de la semaine qui suit la manifestation (réglementation FFA).

Droit à l'image

Votre inscription vaut autorisation pour que des photos, vidéos et tout autre enregistrement soient utilisés dans le cadre de l'information municipale et de Lambersart Athlétisme pour la durée légale permise..

Vidéo des 38^e Foulées

Une vidéo sera consultable sur le site internet de la ville.
Un souvenir à garder précieusement.

Prix

Les primes reprises dans le tableau ci-contre seront attribuées en fonction du classement SCRATCH.

En application de la législation en vigueur, toute somme versée à un athlète doit être déclarée au Centre des Impôts et sera soumise à l'impôt sur le revenu.

Pour les non résidents en France, l'organisation procédera à un prélèvement à la source de 15%, lequel sera reversé au Centre Local des Impôts.

10 km

Général

Homme	Femme
300€	300€
150€	150€
100€	100€
100€	100€
Record homme 29:28	Record femme 34:37

1^{er} place
2^e place
3^e place
Prime de record de l'épreuve

5 km

Général

Homme	Femme
150€	150€
100€	100€
60€	60€